

COMMUNE DE LA BERTHENOUX

DEPARTEMENT INDRE

ARRÊTE MUNICIPAL N° 2024/013 du 24/09/2024

Portant réglementation de la circulation sur la voie communale n°111 Les Doux, du 14/10/2024 au 24/10/2024, à l'occasion du remplacement d'un poteau, commune de LA BERTHENOUX,

Le Maire de LA BERTHENOUX

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes,

Vu l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié approuvant la 8ème partie du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière - signalisation temporaire,

Vu la demande présentée le 24/09/2024 par la CIRCET ERI5280 TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, il est nécessaire de régler la circulation,

ARRETE

Article 1 :

Du 14/10/2024 au 24/10/2024, à l'occasion de remplacement d'un poteau, réalisé et organisé par CIRCET ERI5280 TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX et/ou ses sous-traitants, la circulation sera réglementée sur la voie communale n°111 Les Doux, commune de LA BERTHENOUX,

Article 2 :

Au droit de la section réglementée, le stationnement sera interdit dans les 2 sens de circulation.

Article 3 :

Au droit de la section réglementée, la vitesse sera limitée à 30 km/h

Article 4 :

La signalisation nécessaire à l'application du présent arrêté sera mise en place, entretenue et déposée par CIRCET ERI5280 TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX et/ou ses sous-traitants.

Article 5 :

Les contraventions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et affiché à chaque extrémité des sections règlementées, et la mairie concernée.

Article 7 :

Le Maire de LA BERTHENOUX et CIRCET ERI5280 TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX Sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie est adressée à :

Le SDIS - Les Rosiers - 36130 MONTIERCHAUME

Le SAMU - 216 avenue de Verdun - 36000 CHATEAUROUX

Région Centre Val de Loire - ERCVL36 - Service Transports

A LA BERTHENOUX, le 24 septembre 2024

Philippe PATRIGEON
Maire de La Berthenoux

